



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

BNP-Paribas

Question écrite n° 124498

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la possibilité ou l'existence d'une enquête de la DGCCRF sur les pratiques de la BNP concernant la commercialisation des emprunts en francs suisses Helvet Immo. Cette offre de prêt a été signée avec une filiale de la BNP, dénommée BNP Paribas personal finance (BNP PF), issue du rapprochement, au 1er janvier 2008, de l'UCB et Cetelem, et opérant dès lors aussi bien sous la marque commerciale Cetelem immo que BNP invest immo. Il lui demande s'il compte lancer une enquête de la DGCCRF ou si elle existe déjà.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124498

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13204

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)